



**Organisation des Nations Unies  
pour le développement  
industriel**

Distr.: Générale  
14 mai 2007

Français  
Original: Anglais

## Conseil du développement industriel

Trente-troisième session

Vienne, 25-27 juin 2007

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**Mise en œuvre du cadre de programmation  
à moyen terme pour la période 2006-2009**

### **Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud, le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial.**

#### **Rapport du Directeur général**

Le présent document rend compte de la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009 y compris de la coopération Sud-Sud, du programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de l'accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1-2	3
II. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives . . . . .	3-17	3
III. Renforcement des capacités commerciales . . . . .	18-30	7
IV. Environnement et énergie . . . . .	31-44	11
V. Recherche et statistiques . . . . .	45-52	14
VI. Présence et opérations sur le terrain . . . . .	53-58	16
VII. Coopération Sud-Sud . . . . .	59-65	17



VIII.	Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes . . . . .	66-69	19
IX.	Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial . . . . .	70-74	20
X.	Mesures à prendre par le Conseil. . . . .	75	21
	Liste des abréviations . . . . .		22

## Introduction

1. Le présent document rend compte de la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009. Ce faisant, il s'appuie sur les informations fournies dans les documents IDB.31/6, IDB.31/CRP.2 et IDB.32/13. Suivant la pratique utilisée dans ces documents, il se structure selon les trois domaines d'action thématiques de l'ONUDI: réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, renforcement des capacités commerciales, et environnement et énergie. Ces informations sur les activités de coopération technique de l'ONUDI sont complétées par un rapport sur la mise en œuvre et l'affinement de son programme de recherche. Le présent document contient en outre des informations sur les mesures adoptées pour renforcer la présence et les opérations de l'ONUDI sur le terrain. Enfin, en réponse aux demandes formulées par les États Membres, des informations actualisées sont données concernant les efforts fournis par l'ONUDI pour promouvoir la coopération Sud-Sud, mettre en œuvre le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et améliorer l'accès aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

2. On notera à ce propos que les informations sur les améliorations dans les programmes mentionnées dans le document IDB.32/13 ont été incorporées dans les sections pertinentes indiquées ci-dessus. Ainsi, la création de centres régionaux pour la coopération Sud-Sud est traitée dans le cadre plus général de la coopération Sud-Sud à la section VII ci-dessous, l'élaboration d'un programme de réduction du chômage des jeunes dans la section II et l'élargissement de la portée du programme existant de l'ONUDI sur la promotion des sources d'énergie renouvelable et des biocarburants dans la section IV.

## II. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives

3. Dans ce domaine thématique, l'ONUDI offre toute une série de programmes qui visent, d'une part, à promouvoir le développement d'un secteur industriel dynamique, d'autre part, à donner aux couches plus pauvres et marginalisées de la population la possibilité de tirer parti de la croissance économique et de la modernisation. Cette stratégie part du constat qu'une croissance économique durable et diversifiée est nécessaire pour réduire la pauvreté et atteindre ainsi le premier objectif du Millénaire pour le développement. Tout au long de l'histoire, l'industrie a été le moteur de la croissance économique, modifiant la structure des économies et créant des sources de revenu. Toutefois, pour que la croissance profite à tout le monde et soit réellement favorable aux pauvres, des mesures spécifiques doivent être prises pour permettre aux pauvres de tirer le meilleur parti de leurs ressources, par exemple le renforcement des capacités de partenaires institutionnels compétents ou l'amélioration des capacités entrepreneuriales de groupes défavorisés ou vulnérables comme les femmes ou les minorités ethniques.

4. Le programme sur la politique industrielle, l'environnement économique et l'appui institutionnel aide à développer la capacité des institutions nationales à soutenir un secteur privé concurrentiel, à renforcer les structures institutionnelles chargées de fournir des informations spécialisées et des services liés au développement des entreprises et à encourager la concertation et les partenariats public-privé. Dans le cadre de ce programme, l'ONUDI a donné des conseils de

politique générale aux gouvernements de l'Arabie saoudite, de la Chine, de Moldova, de la Mordovie (Fédération de Russie), de la République arabe syrienne et du Rwanda. Des réseaux intégrés d'information industrielle ont été mis en place au Maroc et au Mozambique. Au Viet Nam, l'ONUDI a collaboré avec l'Agence pour le développement des petites et moyennes entreprises (PME) pour finaliser le Plan d'action 2006-2010 pour le développement des PME, mettre en œuvre un programme national de réforme de l'immatriculation fondé sur un système informatisé unique à vocation commerciale, fiscale et statistique, et lancer un portail officiel des entreprises sur Internet.

5. Les services de l'ONUDI pour le développement du secteur agro-industriel et des chaînes de valeur sont axés sur le renforcement des liens entre l'agriculture, l'industrie et les marchés. Les activités portent sur le transfert de techniques et la mise à niveau des compétences en matière de transformation de produits alimentaires, ainsi que sur la promotion de l'hygiène alimentaire et l'accroissement de la compétitivité et de la productivité dans le domaine de la transformation. Des projets sont en cours dans les pays suivants: Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Madagascar, Mali, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Sierra Leone. De nouvelles techniques, telles que l'utilisation de l'énergie de la biomasse pour le séchage, ont été introduites. En Éthiopie et au Kenya, dans le cadre d'un projet sur le bambou en Afrique de l'Est, des formations et des démonstrations de techniques sont organisées, ce qui a pour effet d'améliorer durablement l'offre de bambou brut, les produits en bambou et de favoriser une diversification vers de nouveaux marchés. Des programmes régionaux de développement de la chaîne de valeur coton-textile-habillement ainsi que de l'industrie du cuir et des articles chaussants sont également en cours en Afrique.

6. La promotion de l'investissement intérieur, de l'investissement étranger direct (IED) et des alliances entre entreprises est un autre pilier de l'action menée par l'ONUDI pour moderniser les secteurs industriels des pays bénéficiaires. À titre d'exemple, le Centre Asie-Afrique de promotion des investissements et de la technologie, qui a commercialisé 632 profils de projets d'investissement et 52 analyses sectorielles, tenu 34 séminaires en Asie auxquels ont assisté 1 324 entrepreneurs, et organisé 16 missions en Afrique pour des investisseurs potentiels asiatiques. Un autre exemple est le programme indien Orissa de promotion des investissements, grâce auquel des manuels de formation adaptés ont été élaborés, l'infrastructure de l'agence locale de promotion des investissements remise à niveau, des séminaires de promotion organisés dans divers centres d'affaires en Inde et des réseaux établis avec des agences partenaires au Japon et au Royaume-Uni.

7. Une activité particulièrement importante est l'enquête périodique sur l'IED en Afrique, dont la dernière, lancée lors de la réunion AfriPANet à Johannesburg en juin 2006, a porté sur 15 pays. Les informations issues de cette enquête constituent des éléments cruciaux pour l'élaboration de politiques fondées sur des faits et la prise de décisions informées par le secteur privé. Elle a servi de base à l'élaboration d'un programme régional pour l'Afrique relatif à l'investissement qui a été présenté à une réunion de parties prenantes africaines des secteurs public et privé à Addis-Abeba en mars 2007, où il a été approuvé pour être soumis à la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) et au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Il a par ailleurs été convenu que les données des

enquêtes, notamment de celles à venir, seraient hébergées sur une plate-forme consacrée au suivi et à la gouvernance des investissements. Cette plate-forme, qui sera créée en partenariat avec Microsoft Corporation, constituera le pilier de la présence de l'ONUDI sur Internet pour l'investissement en Afrique. Ce modèle sera reproduit pour d'autres régions et inspirera les futurs programmes de l'ONUDI sur l'investissement.

8. L'ONUDI reste attachée à la promotion de technologies adaptées et à leur diffusion dans le secteur privé. Dans la région des monts Nouba au Soudan, elle appuie un programme pour la fabrication et la diffusion locales de matériels agricoles à traction animale, tels que la houe de Nouba, ce qui a permis aux agriculteurs de générer des gains importants au niveau tant de la surface cultivée que du rendement.

9. Outre les mesures décrites ci-dessus qui visent à promouvoir un développement industriel diversifié, la deuxième étape de la stratégie de l'ONUDI pour la réduction de la pauvreté impose une assistance des groupes pauvres et marginalisés de la société, y compris ceux qui sont les plus susceptibles de glisser de façon inattendue dans la pauvreté à la suite d'une crise locale. Ces initiatives reposent sur le principe essentiel que l'économie locale offre aux personnes vulnérables des possibilités durables pour utiliser leurs ressources de façon productive, ce qui leur garantit ainsi de meilleures sources de revenu et leur permet d'acquérir de nouvelles compétences et de mieux évaluer les opportunités de marché. En ciblant l'insécurité économique, les risques environnementaux et le manque de capital social au niveau des collectivités, ce programme contribue à la réalisation des objectifs de sécurité humaine. Les interventions continuent de viser en priorité les femmes, les jeunes, les populations des zones rurales et celles vivant dans des situations de sortie de crise. Des exemples des services fournis par l'ONUDI dans ces domaines sont donnés dans les paragraphes 10 à 14 ci-dessous.

10. Le programme pour le développement de l'entrepreneuriat rural et féminin a renforcé et diversifié ses activités visant à développer les capacités entrepreneuriales des populations rurales et urbaines, notamment des femmes et des jeunes. En 2006, il a aidé un nombre croissant de pays qui accordaient une attention prioritaire au développement des compétences entrepreneuriales chez les jeunes. Au Mozambique, à la demande du Gouvernement le programme d'études sur le développement de l'entrepreneuriat, élaboré et expérimenté dans huit écoles pilotes, gagne du terrain. En outre, un programme semblable est en cours d'introduction dans 134 écoles du Timor-Leste et d'autres initiatives sont en cours en Namibie et au Soudan.

11. L'assistance au développement de l'entrepreneuriat féminin en Érythrée, en Iran (République islamique d'), au Kenya, au Maroc, en Ouganda et au Viet Nam a ciblé le manque de capacités entrepreneuriales, techniques et organisationnelles, et l'accès aux services aux entreprises. En Namibie, les formateurs et les conseillers des petites entreprises ont amélioré leur capacité à renforcer les groupements d'assistance mutuelle en matière d'entrepreneuriat dans les zones rurales et à fournir des services de vulgarisation industrielle pour améliorer la productivité. Au Ghana, des coopératives rurales féminines ont bénéficié d'une assistance pour se connecter aux marchés locaux et étrangers de poisson et d'huile de palme.

12. L'initiative de l'ONUDI visant à réduire le chômage des jeunes est devenue une action concertée à l'échelle du système des Nations Unies. En février 2007, l'ONUDI a organisé une réunion consultative conjointe de haut niveau au Ghana avec l'Union africaine, le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et le Réseau du Secrétaire général pour l'emploi des jeunes. Cette réunion a préconisé l'élaboration d'un programme multipartite d'emploi pour les jeunes dans les pays de l'Union du fleuve Mano (Guinée, Libéria, Sierra Leone) et en Côte d'Ivoire. L'ONUDI a entamé l'élaboration du programme avec l'OIT, le PNUD, la FAO, la Banque mondiale, le Réseau pour l'emploi des jeunes et l'UNOWA, et elle formule par ailleurs un programme sur ce thème dans d'autres régions.

13. En Indonésie, l'ONUDI aide le Gouvernement provincial à mettre en œuvre la stratégie des Moluques pour le développement pour aider à stabiliser la situation précaire de sortie de crise qui y règne après des années de conflits ethniques. Au Soudan, un programme conjoint FAO-ONUDI a été mis en place pour promouvoir les activités de fabrication locale, agro-industrielle, en microentreprise ou à domicile, qui connectent les collectivités rurales aux marchés durables. La transformation de produits agricoles est aussi un élément important de l'assistance après les crises que l'ONUDI fournit dans les pays suivants: Afghanistan, Burundi, Congo, Iraq, Ouganda (Nord), République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Rwanda et Sierra Leone.

14. Une attention particulière est actuellement accordée au développement des nouvelles technologies qui augmentent la productivité des ressources des groupes vulnérables tout en assurant la viabilité environnementale. Un programme en cours vise à promouvoir de nouvelles technologies économes en énergie et respectueuses de l'environnement en vue de la fabrication de matériaux pour des logements bon marché en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Le premier centre de démonstration a été mis en place au Mozambique à la fin de l'année 2006, ce qui a donné lieu à l'élaboration de nouveaux programmes pour la Sierra Leone et le Soudan ainsi qu'à des demandes de la Namibie et du Nigéria. Le Centre international de promotion des technologies des matériaux a dispensé une formation à 45 spécialistes, ce qui a débouché sur des projets de transfert de technologies pour l'Afghanistan, la Colombie, le Mozambique et le Soudan.

15. L'ONUDI a activement contribué à réduire les effets de la pollution sur les communautés démunies, en particulier grâce au projet mondial sur le mercure financé par le FEM qui vise à introduire des technologies propres dans les mines d'or artisanales des pays suivants: Brésil, Indonésie, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Zimbabwe. Des efforts ont aussi été déployés pour réduire les effets de l'arsenic dans l'eau potable de communautés défavorisées au Bangladesh, grâce à l'utilisation de filtres dans les ménages et à la mise en place de stations locales d'élimination de l'arsenic.

16. Le manque de services énergétiques fiables et abordables dans les zones rurales est l'un des principaux obstacles au développement rural dans les pays en développement. C'est pourquoi l'ONUDI continue d'améliorer l'accès des pauvres à ces services grâce à des utilisations productives et des activités génératrices de revenus (pompage de l'eau pour l'irrigation, mouture de grains et activités artisanales) dans les pays suivants: Cambodge, Cuba, Ghana, Kenya, Maldives,

Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan, Sri Lanka et Zambie. Dans ce contexte, l'ONUDI fournit une assistance technique pour:

a) L'exploitation du potentiel des sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'électrification rurale (par exemple par la création de petites centrales hydroélectriques au Rwanda, la construction de miniréseaux d'énergie renouvelable en Zambie et l'utilisation de biocarburants pour produire de l'électricité à Cuba);

b) L'association des services énergétiques ruraux à des activités productives afin de créer des emplois au niveau local et d'accroître les revenus (par exemple, par la création d'un miniréseau d'énergie solaire pour promouvoir la pêche nocturne et la réfrigération en Zambie, la fourniture de services des technologies de l'information et de la communication utilisant l'énergie solaire au Mozambique, et des projets axés sur l'énergie renouvelable hybride dans les Maldives et les Laccadives); et

c) La démonstration des avantages économiques et sociaux des services énergétiques ruraux (par exemple pour une école et un hôpital au Rwanda).

Les principaux bénéficiaires des projets d'énergie rurale de l'ONUDI sont les communautés pauvres et les organismes, organisations et partenaires compétents qui les soutiennent dans les pays en développement.

17. Le programme pour le développement de groupements et de réseaux de PME vise à renforcer les synergies entre entreprises et entre les secteurs public et privé. L'ONUDI exécute actuellement neuf projets de ce type dans les huit pays suivants: Colombie, Équateur, Inde, Iran (République islamique d'), Maroc, Nicaragua, Pakistan et Sénégal. Le programme a encouragé les activités conjointes, telles que la création de centres de services communs, l'amélioration de l'infrastructure physique locale, la création d'écoles techniques, l'établissement de liens avec les marchés, l'exploitation de salles d'exposition communes et l'adoption d'approches conjointes de l'innovation de produits. Près de 150 institutions œuvrent pour la promotion du développement de groupements en utilisant les méthodologies et les outils de formation de l'ONUDI. La plupart sont des institutions du secteur privé (sociétés de conseil, organisations non gouvernementales (ONG), associations de PME). Des programmes mondiaux de formation sont par ailleurs menés pour les institutions gouvernementales, les associations du secteur privé et les décideurs, et un ensemble d'outils est disponible sur Internet pour l'enseignement à distance. Des programmes de coopération entre groupements ont aussi été élaborés en Inde et au Viet Nam, notamment pour promouvoir la coopération Sud-Sud.

### **III. Renforcement des capacités commerciales**

18. Les activités de l'ONUDI dans le domaine du renforcement des capacités commerciales visent à améliorer la capacité des pays bénéficiaires à participer au commerce mondial et, partant, à augmenter leur croissance économique. La capacité des entreprises de ces pays à commercer sur le plan international dépend de plus en plus des possibilités qu'elles ont d'intégrer les chaînes de valeur mondiales créées par les sociétés transnationales. Ainsi, des efforts s'imposent, d'une part, du côté de l'offre pour permettre aux entreprises de fabriquer des produits exportables dans les

quantités et selon la qualité exigées par les marchés, d'autre part, en ce qui concerne la preuve de conformité de ces produits aux normes internationales pertinentes.

19. Dans ce contexte, l'ONUDI appuie:

- a) L'identification de secteurs et de produits potentiellement compétitifs;
- b) La mise à niveau des procédés de fabrication et des produits manufacturés pour satisfaire aux normes internationalement acceptables;
- c) La diffusion de technologies modernes et adaptées;
- d) La création de consortiums d'exportation;
- e) La promotion de la responsabilité sociale des entreprises; et
- f) La conception et la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités commerciales axés sur les produits de base, en coopération avec des organismes internationaux partenaires tels que l'OMC, la CCI et la FAO.

20. Une infrastructure d'évaluation de la conformité mondialement reconnue étant indispensable pour participer efficacement au commerce, l'ONUDI développe les capacités des organismes de normalisation; conçoit des projets pour promouvoir la fabrication de précision, l'assurance qualité et la capacité à effectuer des essais et des calibrages de produits qui soient reconnus sur le plan international; et aide à créer et/ou à renforcer les organismes d'accréditation et à mettre à niveau leurs capacités d'accréditation de laboratoires, d'organismes de certification et d'inspection. Au cours de l'année 2006, l'ONUDI a appuyé l'initiative conjointe de l'OMC et du G-8 intitulée "Aide pour le commerce" et intégré les recommandations de l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce à sa propre approche stratégique du renforcement des capacités commerciales. Ainsi, les programmes de l'ONUDI dans ce domaine sont de plus en plus souvent reconnus comme de bons modèles à suivre pour mettre en œuvre l'initiative Aide pour le commerce.

21. Pour développer les capacités d'offre, il faut identifier les secteurs et les produits qui ont un potentiel d'exportation. Les programmes de formation visant à diffuser la méthodologie adoptée par l'ONUDI pour analyser la compétitivité industrielle au niveau des sous-secteurs et des produits ont été renforcés, et la création d'unités de compétitivité chargées de suivre en continu et d'analyser les tendances des exportations tout en évaluant les performances a été encouragée. La méthodologie d'analyse commerciale élaborée au Cameroun et en Équateur ces deux dernières années a été introduite au Paraguay en 2006. Des rapports de pays sur la compétitivité industrielle, des analyses de produits et des enquêtes globales sur le coût des activités commerciales ont entre autres été publiés.

22. Un soutien technique a été fourni pour créer des centres régionaux et nationaux de productivité et pour améliorer la productivité et la capacité d'exportation des entreprises. Divers grands programmes d'appui à la restructuration et à la mise à niveau industrielles ont été menés à terme. L'un, destiné aux pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), a été achevé en 2006, et une deuxième phase couvrant les huit pays de l'UEMOA, les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) non membres de l'UEMOA, ainsi que la Mauritanie, a commencé début 2007. Un autre programme, mis en œuvre en coopération avec l'OMC, vise à soutenir les producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de ce



programme, le premier *Manuel qualité pour les filières cotonnières UEMOA* a été publié en français en juillet 2006 en tant qu'outil et guide de référence pratique pour l'amélioration continue de la qualité du coton et sa valorisation dans les pays africains.

23. S'agissant du renforcement de l'infrastructure d'évaluation de la conformité dans le domaine de la normalisation, de la métrologie, des essais et du contrôle de la qualité dans ses pays bénéficiaires, l'ONUDI a continué à appuyer les organismes de normalisation ainsi que les points d'information sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires grâce à des programmes régionaux dans la région du Mékong et dans les États membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC), de l'UEMOA, de la CEDEAO, et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), ainsi qu'à des projets de pays en Afghanistan, en Égypte, au Liban, au Mozambique, au Pakistan, au Sri Lanka et en République-Unie de Tanzanie. Avec le financement du Gouvernement indien et de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad), par exemple, l'ONUDI s'est employée à améliorer l'infrastructure dans le domaine de la normalisation, de la métrologie, des essais et du contrôle de la qualité, et à accroître ainsi la compétitivité des exportations dans les pays membres de la SAARC (Bangladesh, Bhoutan, Maldives et Népal). En décembre 2006, un projet de l'ONUDI et de la Norad sur le renforcement de la certification internationale a été lancé au Sri Lanka. Au Pakistan, l'ONUDI et la Banque mondiale ont lancé en 2006 une étude conjointe sur les difficultés rencontrées par les exportateurs pakistanais dans l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires sur les marchés internationaux. La contribution de l'ONUDI concernait principalement le secteur des pêcheries, où le Pakistan procède actuellement à une remise à niveau approfondie de son industrie conformément aux recommandations de l'étude.

24. En Égypte, l'ONUDI a lancé un projet novateur sur la traçabilité des produits alimentaires, qui devient une exigence importante, en particulier pour les marchés européens, depuis l'adoption d'une nouvelle législation de l'Union européenne en 2005. Ce projet, qui est mis en œuvre conjointement par l'ONUDI et le Ministère égyptien du commerce et de l'industrie, adopte une approche novatrice du renforcement des capacités commerciales en associant échange de créances et coopération technique en matière commerciale pour surmonter les obstacles techniques au commerce et les contraintes liées à l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires. Dans le cadre de l'accord d'échange de créances avec l'Italie, le projet de l'ONUDI sur la traçabilité bénéficie à environ 5 millions de personnes.

25. En 2006, divers nouveaux programmes ont aussi été lancés en Afrique subsaharienne, notamment un programme de coopération technique relatif aux normes et à la réglementation technique au Mozambique, et un projet de renforcement des capacités commerciales de 2 millions de dollars en République-Unie de Tanzanie qui vise à renforcer la capacité du Bureau tanzanien de normalisation (TBS) de se conformer aux exigences relatives aux obstacles techniques au commerce et aux mesures sanitaires et phytosanitaires, ainsi que de fournir des services de métrologie, d'essais, de contrôle de la qualité et de certification acceptés sur le plan international. En décembre 2006, le laboratoire de métrologie du Bureau s'est vu octroyer un certificat d'accréditation par le Système national sud-africain d'accréditation (SANAS), devenant ainsi le premier laboratoire

accrédité du pays. En 2006 également, un projet triennal de 2,5 millions de dollars a été lancé avec le soutien de la Norad pour permettre à trois pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est de s'assurer que leurs produits agro-industriels se conforment aux exigences du marché international.

26. Les activités d'appui de l'ONUDI dans le domaine de la gestion et de la prévision technologiques permettent aux gouvernements de formuler de nouvelles politiques et stratégies pour le développement et l'innovation technologiques en tenant compte des tendances et des possibilités futures. En 2006, de nouveaux projets ont été lancés pour l'industrie alimentaire en Europe centrale et orientale, dans les États nouvellement indépendants et dans la région andine. En outre, un centre régional virtuel pour la prévision technologique dans les pays d'Europe centrale et orientale et les États nouvellement indépendants a été créé. Au Bélarus, un séminaire national sur la gestion de la propriété intellectuelle des PME du technopôle "High-Technologies Park" a été organisé conjointement en janvier 2007 par l'ONUDI et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). En Inde, un programme de diffusion et d'appui à la technologie pour les petites industries, en cours d'exécution, vise à fournir une assistance technique aux secteurs des machines, de la pierre, du jouet et de la fermeture. Dans le seul secteur des machines, ce programme a aidé les producteurs bénéficiaires à augmenter leur production de 25 % (de 115 à 144 millions de dollars) et leurs exportations devraient croître de 600 000 à 25 millions de dollars par an.

27. L'ONUDI encourage l'adoption de technologies modernes et adaptées nécessaires, notamment dans le secteur de la transformation des produits alimentaires, pour satisfaire aux exigences de quantité et de qualité des marchés mondiaux. Elle met aussi en œuvre des programmes visant à améliorer les techniques d'automatisation et la régulation des processus dans le secteur agro-industriel, à tester et à évaluer des machines agricoles et à optimiser la production grâce à l'utilisation de systèmes de conception et de fabrication assistés par ordinateur (CAO/FAO). En Éthiopie, par exemple, elle a élaboré une stratégie pour l'industrie du cuir et des articles en cuir en coopération avec le Ministère du commerce et de l'industrie. Grâce à la mise en œuvre de cette stratégie, le pays a pu accroître ses exportations de cuir de 20 % sur douze mois jusqu'en juillet 2006 (de 66 à 76 millions de dollars).

28. La mise à niveau et l'optimisation des processus techniques, et en particulier l'amélioration de l'hygiène alimentaire et de l'infrastructure de la qualité, ont contribué à renforcer la capacité des pays suivants à surmonter les contraintes liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires et aux obstacles techniques au commerce: Algérie, Bangladesh, Burkina Faso, Cuba, Éthiopie, Ghana, Iran (République islamique d'), Liban, Maroc, Mozambique, Ouganda et République-Unie de Tanzanie. Les services fournis par l'ONUDI dans ce contexte comprenaient:

a) L'assistance pour l'amélioration et la mise à jour de cadres juridiques et de systèmes de contrôle alimentaire, et la mise à niveau de six systèmes de contrôle alimentaire;

b) Le renforcement des capacités institutionnelles, notamment des services d'inspection alimentaire et d'autres services compétents, et la mise à niveau de six laboratoires; et

c) L'assistance aux entreprises pour la mise en place de systèmes de gestion de l'hygiène alimentaire, y compris des systèmes d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) avec la norme ISO 22000, de la traçabilité et de la certification biologique. En 2006, une formation a été dispensée dans ce domaine à 515 personnes, dont 230 femmes.

29. La promotion de consortiums de PME à vocation exportatrice demeure une priorité. L'ONUDI exécute actuellement des projets dans ce domaine en Jordanie, au Maroc, au Pérou, en Tunisie et en Uruguay. Onze consortiums ont été créés en Tunisie et plus de 10 institutions s'emploient à les promouvoir. Au Pérou, le projet accompagne six groupes vers la création de consortiums d'exportation. Au niveau mondial, une formation sur les consortiums d'exportation a été organisée en juin 2006 en coopération avec la Fédération italienne des consortiums d'exportation et le Centre international de formation de l'OIT.

30. Reconnaissant qu'il est particulièrement difficile pour les PME des pays en développement d'adopter les principes de responsabilité sociale des entreprises, l'ONUDI a lancé un programme intitulé "Responsible Entrepreneurs Achievement Programme (REAP)" pour appuyer leurs efforts dans ce domaine. Ce programme contribue aux initiatives internationales pour la bonne gouvernance d'entreprise, notamment le Pacte mondial des Nations Unies et la future norme internationale sur la responsabilité sociale (ISO 26000), en améliorant la capacité des PME à satisfaire proactivement aux exigences des marchés mondiaux, non seulement en ce qui concerne le coût, la qualité et les modalités de livraison, mais aussi en ce qui concerne les questions environnementales et sociales. Au niveau mondial, l'ONUDI, en collaboration avec l'ONUDC, élabore un guide pratique à l'intention des PME sur les mesures à prendre pour se défendre contre la corruption. En Europe du Sud-Est, l'ONUDI mène actuellement un programme de sensibilisation en vue de diffuser les méthodologies de responsabilité sociale des entreprises aux PME en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Roumanie et en Serbie, dans le prolongement d'un programme précédemment mis en œuvre dans ce domaine en Croatie.

#### **IV. Environnement et énergie**

31. L'ONUDI a continué à mettre en œuvre des projets et des programmes pour une production plus propre dans les pays suivants: Arménie, Bulgarie, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Liban, Monténégro, Nicaragua, Roumanie, Serbie et Ukraine. Les principaux mécanismes de prestation des services ont été les centres nationaux pour une production plus propre (CNPP), dont les services ont porté notamment sur la fourniture d'un appui technique aux PME, l'amélioration de la compétitivité, l'utilisation durable des matières premières, l'eau et l'énergie, la promotion des technologies respectueuses de l'environnement et l'appui aux institutions gouvernementales pour l'élaboration de leur politique. Des projets pilotes tendant à encourager la location chimique, modèle d'entreprise novateur axé sur la production plus propre, ont par ailleurs été lancés en Égypte, en Fédération de Russie et au Mexique. Le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui comprend 14 pays, ainsi que son système de gestion des connaissances via Internet ont été développés. Estimant que leur programme commun de centres nationaux pour une production plus propre (CNPP), qui fonctionne depuis 15 ans, peut être perfectionné, l'ONUDI et le PNUE ont

commencé une évaluation conjointe du réseau mondial des CNPP pour faire le bilan des capacités disponibles et examiner la possibilité d'ajouter des services à plus forte valeur ajoutée. Cela permettra d'améliorer la gestion et la coordination entre le réseau ONUDI/PNUE des centres pour une production plus propre et les autres centres de production non polluante.

32. Après l'approbation de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à Dubaï en février 2006, l'ONUDI a lancé plusieurs nouvelles initiatives axées sur les entreprises visant à garantir une gestion saine des produits chimiques. L'Organisation est membre du Conseil exécutif du Programme de démarrage rapide, également établi à la Conférence de Dubaï, et élabore des projets qui seront financés par ce mécanisme. Les CNPP seront appelés à jouer un rôle essentiel dans la bonne exécution de l'Approche stratégique.

33. L'ONUDI a continué à formuler et à mettre en œuvre des projets financés par le FEM portant sur l'utilisation durable des ressources en eau, notamment de vastes projets régionaux axés sur la gestion de la pêche, la réduction de la pollution côtière et marine et la restauration de l'habitat dans 16 pays d'Afrique centrale et de l'Ouest et dans les pays partageant le grand écosystème marin du golfe du Mexique. La création, par 16 ministres de l'environnement, de la Commission intérimaire du courant de Guinée, mécanisme régional de consultation et de coordination visant à garantir la gestion intégrée et la durabilité du grand écosystème marin du golfe de Guinée en Afrique centrale et de l'Ouest, a constitué une étape importante. Les services offerts portent sur le renforcement des capacités du secteur industriel en vue d'améliorer la productivité, la réutilisation et le recyclage de l'eau, ainsi que sur l'adoption de politiques gouvernementales et l'octroi d'une formation à l'approche écosystémique et l'utilisation durable des ressources biologiques des écosystèmes aqueux.

34. Par ailleurs, les phases préparatoires de deux autres projets financés par le FEM ont été exécutées en 2006. L'une était axée sur la réduction de l'impact sur l'environnement du tourisme côtier par la réforme des politiques et le renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé. L'autre visait à étayer la conservation et l'exploitation rationnelle de plantes médicinales, aromatiques et pesticides par la gestion durable des terres et d'autres mesures connexes.

35. Les activités de l'ONUDI ont également porté sur l'expérimentation de plusieurs nouvelles technologies pour la gestion de l'eau: études diagnostiques, nettoyage et remise en état des conduites et filtrage de l'eau au moyen de filtres révolutionnaires contenant des nanostructures de carbone. L'ONUDI a proposé ces technologies dans le cadre de la coopération Est-Sud pour le Moyen-Orient à la Conférence sur l'eau au Moyen-Orient au Bahreïn en janvier 2007.

36. Dans le cadre du Protocole de Montréal, l'ONUDI a apporté une assistance à des entreprises dans 53 pays pour les aider à renoncer aux technologies et pratiques utilisant des substances appauvrissant la couche d'ozone. Grâce à cette assistance, quelque 2 270 tonnes de substances qui appauvrissent la couche d'ozone ont été éliminées et 47 pays ont réalisé les éliminations nécessaires, comme prévu. Pour appuyer cette action, quelque 15 ateliers de formation ont été organisés à l'échelle nationale, qui ont rassemblé un grand nombre de participants, et des activités ont été menées pour sensibiliser le public. Plusieurs pays ont en outre adopté de nouvelles

dispositions législatives et des systèmes de licence pour substances appauvrissant la couche d'ozone.

37. Dans le domaine des polluants organiques persistants, l'ONUDI a aidé 41 pays à établir des plans nationaux de mise en œuvre. Neuf d'entre eux ont achevé leurs plans nationaux de mise en œuvre et les ont présentés à la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm: Arménie, Burundi, Congo, Égypte, Éthiopie, République tchèque, Roumanie, Tchad et Togo. Le projet tendant à favoriser la participation active et réelle de la société civile aux travaux préliminaires en vue de l'application de la Convention de Stockholm a été mené à bien. Il a permis à plus de 350 organisations non gouvernementales dans 65 pays en développement et pays à économie en transition de réaliser plus de 290 activités qui ont contribué aux initiatives nationales en vue de l'application de la Convention de Stockholm.

38. L'ONUDI a en outre continué à exécuter des projets sur l'environnement et l'énergie dans le domaine des agro-industries. Ainsi, des projets axés sur l'optimisation des procédés et la conception d'usines collectives de traitement des effluents ont été mis en œuvre au Bangladesh et en Turquie. En Afrique, plusieurs projets ont porté sur l'optimisation des procédés de teinture traditionnels.

39. Dans le domaine de l'énergie, l'ONUDI a complété sa campagne en faveur des sources d'énergie renouvelables dans les zones rurales (voir la description au paragraphe 16) par la promotion des sources d'énergie renouvelables pour les applications industrielles et le renforcement de la sécurité énergétique. Ces activités s'inscrivent dans le contexte général du scénario énergétique mondial, selon lequel les sources d'énergie renouvelables jouent un rôle crucial dans la chaîne d'approvisionnement en énergie et contribuent à écarter les menaces graves que présentent les changements climatiques. Au cours de l'exercice biennal, l'ONUDI a davantage mis l'accent sur la viabilité commerciale des applications industrielles des sources d'énergie renouvelables. Elle s'est attachée en particulier à promouvoir l'utilisation de la biomasse comme source d'énergie renouvelable dans le cadre de projets à Cuba, en Inde et en Zambie. Elle a en outre apporté son soutien aux petites centrales hydroélectriques dans le cadre d'un accord de coopération Sud-Sud.

40. L'accent a été mis en particulier sur les biocarburants. Reconnaisant les possibilités énormes que présentent les biocarburants dans les pays en développement, l'ONUDI a achevé la mise au point d'une stratégie tendant à appuyer la reconversion industrielle et l'utilisation des biocarburants à des fins productives. Un projet d'utilisation du biodiesel comme source d'énergie est en cours d'exécution en Croatie.

41. Des projets et des programmes ont été élaborés à l'appui de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En Chine, un projet financé par le FEM tend à réduire les émissions de gaz à effet de serre à hauteur d'environ 200 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, avec d'autres réductions prévues des émissions de CO<sub>2</sub> d'environ deux millions de tonnes par an dans le cadre de projets transposables prévus dans le pays. Des projets transposables indépendants sont également en cours d'exécution au Bangladesh, au Pakistan et au Viet Nam. L'ONUDI s'est employée à intégrer ces efforts par l'application de normes de gestion de l'énergie afin de consolider les acquis. Une réunion d'experts organisée en mars 2007, à laquelle ont participé des représentants de l'industrie et des gouvernements, a ouvert la voie à des efforts conjoints

ONUDI/ISO visant à mettre au point une norme de gestion de l'énergie internationalement reconnue.

42. Dans le domaine des changements climatiques, les activités de l'ONUDI ont été axées sur le renforcement des capacités en vue de créer un environnement propice aux projets industriels menés dans le cadre des mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto. Dans ce contexte, un projet international concernant l'Afrique du Sud, le Mexique et le Viet Nam est actuellement exécuté en coopération avec des entreprises autrichiennes, la Chambre de commerce autrichienne et les CNPP établis dans les trois pays concernés. Des réunions de consultation avec les intervenants ont eu lieu dans les trois pays, auxquelles ont participé des concepteurs de projets de mécanisme pour un développement propre (MDP), les autorités nationales chargées des projets de MDP, les représentants des principaux ministères concernés par les activités en rapport avec le MDP et les CNPP. Par la suite, une formation à la formulation de projets de MDP a été organisée au Viet Nam pour 30 experts nationaux et représentants de l'industrie. Sur la base de cette formation, cinq notes d'information sur des idées de projet et trois documents de projet ont été établis en coopération avec le CNPP du Viet Nam.

43. Ces activités au niveau des pays ont été assorties d'un séminaire sur les projets d'utilisation rationnelle de l'énergie dans le cadre du MDP et du mécanisme d'application conjointe, organisé en coopération avec l'Initiative technologie et climat (ITC) et United Kingdom Trade and Investment en mars 2007. Quelque 120 participants de 37 pays représentant les concepteurs de projet, les organismes de gestion des échanges de droits d'émission de carbone et de crédit carbone, les autorités nationales et les points focaux chargés du MDP et du mécanisme d'application conjointe y ont participé. Le compte rendu des travaux du séminaire peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.unido.org/en/doc/61189>.

44. Estimant que la promotion de l'utilisation durable de l'énergie exige la mise en place d'un cadre général, l'ONUDI a récemment achevé, en collaboration avec le Partenariat pour les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie, le manuel de formation sur la *Politique à suivre et la réglementation en matière d'énergie durable pour l'Afrique*, destiné aux organes de décision et de réglementation dans le domaine de l'énergie en Afrique. Ce programme de formation peut être utilisé comme un ensemble de présentations dans le cadre d'un cours de quelques jours ou comme des modules distincts pendant des semaines ou des mois.

## V. Recherche et statistiques

45. En 2006-2009, l'ONUDI poursuivra ses travaux de recherche sur les thèmes suivants: réduction de la pauvreté grâce à des activités productives, renforcement des capacités commerciales et environnement et énergie. Les connaissances ainsi obtenues serviront les objectifs généraux suivants:

a) Contribuer aux campagnes de sensibilisation organisées à l'occasion des manifestations internationales pertinentes, en définissant la position de l'Organisation sur le développement industriel;

b) Permettre une prise de décision éclairée concernant les priorités programmatiques; et

c) Contribuer à définir clairement les dimensions de la politique industrielle dans le cadre des activités de l'ONUDI.

46. Les activités de recherche sont menées directement par le personnel de l'ONUDI ou en collaboration avec des centres d'excellence externes. Les produits qui en résultent sont notamment les bilans de pays de l'ONUDI, qui analysent et comparent les déterminants de la compétitivité de l'industrie, et la Base de données mondiale sur la productivité de l'ONUDI, fondée sur ses travaux de recherche en cours sur la productivité. Les résultats de la recherche alimentent directement les recommandations pratiques faites aux pays aux diverses étapes du développement industriel.

47. S'appuyant sur la Base de données mondiale sur la productivité de l'ONUDI, les activités de recherche sur la productivité réalisées en 2006-2007 visent les objectifs suivants:

a) Quantifier l'impact relatif des déterminants de la productivité et du développement industriel;

b) Évaluer le rôle de l'industrie manufacturière dans la productivité globale; et

c) Évaluer l'importance de la croissance de la productivité et du développement industriel dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les résultats des travaux de recherche seront présentés dans les documents de travail techniques publiés par l'ONUDI et se répercuteront en outre sur les recommandations pratiques faites aux pays aux diverses étapes du développement industriel.

48. Les travaux de recherche réalisés par l'ONUDI sur l'industrie, le commerce et la croissance ont donné lieu à une vaste évaluation des modèles théoriques de la croissance économique, l'accent étant mis sur le rôle du capital humain et des connaissances techniques dans l'augmentation de la productivité. Les autres éléments analytiques de la recherche sont de nature méthodologique et empirique et visent à déterminer les tendances et constantes du commerce mondial de produits manufacturés et à fournir des explications sur la base des éléments nouveaux dans le domaine de la théorie sur le commerce. La recherche empirique sur le lien entre le commerce, la libéralisation des échanges et la croissance fait également partie intégrante du programme de recherche général.

49. Des travaux de recherche sont menés sur les déterminants des modifications structurelles dans l'industrie, qui se font jour dans le tableau de bord du développement industriel, ainsi que sur les déterminants structurels et l'efficacité des réseaux des systèmes nationaux d'innovation industrielle. Cela contribuera à améliorer les services consultatifs que l'ONUDI fournit aux gouvernements, complètera et renforcera ses activités de coopération technique.

50. Les travaux préparatoires en vue de la rédaction du Rapport sur le développement industriel 2008 ont commencé.

51. Dans le domaine des statistiques industrielles, l'ONUDI continue à assumer à elle seule la responsabilité de compiler, en collaboration avec l'OCDE, et de diffuser des statistiques industrielles à l'échelle mondiale. Elle a entamé le cycle 2007 de collecte annuelle de données sur les pays. Après avoir fait l'objet d'un examen détaillé et avoir été éditées, les données compilées au cours du cycle 2006 ont été publiées dans l'édition de 2007 du *International Yearbook of Industrial Statistics*. L'édition 2007 des versions sur CD-ROM des deux bases de données de l'ONUDI relatives à l'industrie devrait être prête pour la publication au premier semestre de 2007. Entre-temps, l'édition de 2007 des *Statistical Country Briefs on Industry*, produit diffusé gratuitement sur Internet, est achevée.

52. Dans le cadre d'une nouvelle initiative, l'ONUDI a entamé les travaux en vue de la production du premier numéro d'une nouvelle série de publications, intitulée *Statistical Regional Outlooks*. Elle s'efforce en outre de mettre au point une nouvelle base de données sur les statistiques industrielles (INDSTAT2) à des fins d'analyses chronologiques. Elle publie également une nouvelle série de données sur les indicateurs clés de la performance industrielle qui contribueront au tableau de bord du développement industriel, aux bilans de pays et aux autres analyses statistiques portant sur plusieurs ou un seul pays. Les efforts se poursuivront en vue d'améliorer encore les statistiques industrielles de l'ONUDI au niveau des pays.

## **VI. Présence et opérations sur le terrain**

53. Comme le souligne le document IDB.32/13, un accent particulier a été mis sur le renforcement de la présence et des opérations hors Siège de l'ONUDI, en encourageant les fonctionnaires recrutés sur le plan international à accepter une affectation dans les bureaux extérieurs. La politique de mobilité adoptée en avril 2006 a été couronnée de succès car elle a motivé un nombre important de fonctionnaires, tant au Siège que dans les bureaux extérieurs, à poser leur candidature aux postes vacants hors Siège. La première vague d'affectations hors Siège s'est achevée en octobre 2006. Une deuxième vague a débuté en novembre 2006 et les affectations ont été achevées en avril 2007. En février 2007, les fonctionnaires concernés ont suivi un cours d'initiation complet spécialement adapté pour les préparer à leurs nouvelles fonctions, suivi d'un module de communication pour les préparer aux tâches essentielles et de représentation de leurs nouveaux lieux d'affectation. On procède à présent au recrutement des candidats pour les derniers postes vacants dans les bureaux extérieurs, devenus vacants essentiellement suite aux réaffectations des titulaires dans d'autres lieux d'affectation.

54. Tous les bureaux extérieurs dirigés par des représentants de l'ONUDI ou de chefs des opérations de l'ONUDI ont présenté au cours du dernier trimestre de 2006 des projets de dotation de crédits à l'appui de leurs programmes, fondés sur les principes de la gestion axée sur les résultats. Les crédits respectifs ont été attribués à la fin de 2006. Cette facilité de financement est actuellement utilisée par les bureaux extérieurs pour financer les activités du programme, collecter des fonds et recourir à court terme à des services d'experts nationaux et autres services locaux. Les représentants et les chefs des opérations de l'ONUDI jouissent d'une grande autonomie dans l'utilisation des fonds et coordonnent leur action avec le bureau régional concerné pour parvenir à une approche harmonisée de la programmation dans leurs sous-régions respectives. Ces fonds devraient renforcer le portefeuille des



activités de coopération technique et les activités de forum mondial de l'Organisation, et aider à mobiliser des fonds supplémentaires auprès des donateurs.

55. En décembre 2006, des instructions ont été envoyées à tous les bureaux extérieurs concernant la présentation de plans de travail fondés sur les principes de la gestion axée sur les résultats. En avril 2007, les plans de travail achevés de la plupart des pays avaient été reçus. Ils représentent un outil utile qui permet à présent d'exécuter et de suivre les activités des bureaux extérieurs en étroite coordination et consultation avec les programmes régionaux et les services techniques au Siège.

56. En avril 2007, un programme de formation a été formulé et approuvé à l'intention des agents des services généraux des bureaux extérieurs, avec pour objectif de les familiariser aux activités de l'Organisation et de leur fournir les compétences requises pour mener à bien les tâches qui leur sont assignées. Les stages de formation se tiendront à Vienne en mai et juin 2007. Cette formation de groupe pour les agents des services généraux des bureaux extérieurs est la première en son genre organisée par l'ONUDI et devrait contribuer à une meilleure compréhension et une coopération plus étroite entre le Siège et les bureaux extérieurs.

57. En vue d'améliorer la communication entre le Siège et les bureaux extérieurs, deux réunions régionales sont prévues pour les représentants et les comptoirs de l'ONUDI. La réunion pour les États arabes, l'Europe et l'Amérique latine et les Caraïbes se tiendra à Tunis en juin 2007 et celle pour l'Afrique et l'Asie à Bangkok en juillet 2007. Une brève réunion des groupes d'experts concernant les principaux domaines prioritaires de l'ONUDI est en outre prévue à cette occasion.

58. En 2006, l'équipe d'évaluation conjointe ONUDI/PNUD a examiné l'application de l'Accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD et le cadre de développement du secteur privé. Afin de veiller à ce que l'accord réalise son potentiel, il a été convenu, dans la réponse conjointe des directions de l'ONUDI et du PNUD, que plusieurs mesures étaient nécessaires. La mise sur pied, à un stade précoce, d'un groupe de travail qui sera chargé de gérer l'application de l'accord de coopération a été considérée comme étant la mesure la plus urgente. Au début de février 2007, l'ONUDI a établi le projet de mandat du groupe, qu'elle a présenté à l'Administrateur du PNUD. À la fin d'avril 2007, le groupe a tenu sa première réunion au Siège de l'ONUDI à Vienne.

## VII. Coopération Sud-Sud

59. Le document IDB.32/13 présente un récapitulatif des activités entreprises par l'ONUDI pour promouvoir la coopération Sud-Sud. Le texte ci-après met à jour les informations qui y sont présentées et indique les activités réalisées depuis lors.

60. Le Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud en Inde a été inauguré officiellement le 15 février 2007. L'ouverture officielle du Centre par le Directeur général de l'ONUDI et le Ministre indien du commerce et de l'industrie a été largement rapportée par les médias. Les activités du Centre seront les suivantes:

a) Renforcement des capacités par la formation, la diffusion des meilleures pratiques, le transfert des technologies durables et appropriées, la formulation de

mesures appropriées et l'appui en faveur du respect des normes internationales applicables à la production industrielle;

b) Développement de groupements de microentreprises et de petites et moyennes entreprises; et

c) Promotion des investissements entre les pays en développement.

61. Un débat approfondi a eu lieu pour donner suite au mémorandum d'accord signé entre l'ONUDI et le Gouvernement chinois concernant la création d'un centre pour la coopération industrielle Sud-Sud à Beijing, et déterminer les modalités et les mesures à prendre pour rendre ce centre opérationnel. Un document de projet révisé intégrant les conclusions du débat a ensuite été présenté au Gouvernement chinois, pour examen. Le Centre devrait être officiellement créé d'ici à juin 2007, avec un financement initial de deux millions de dollars prélevés sur la contribution de la Chine au Fonds de développement industriel.

62. Des discussions initiales sont en cours pour la création de centres similaires avec les Gouvernements des pays suivants: Afrique du Sud, Brésil, Égypte, Iran (République islamique d') et Maroc.

63. Le Gouvernement indonésien a exprimé son regain d'intérêt pour ranimer l'esprit et les objectifs de la Conférence de Bandung en vue de promouvoir la coopération Sud-Sud. Il a ainsi récemment créé une nouvelle unité visant à encourager la mise en place d'un nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique reposant sur la coopération interrégionale. Dans ce contexte, des fonctionnaires de l'ONUDI se sont rendus en mission en Indonésie en mars 2007 pour s'entretenir avec le Gouvernement de la coopération et cerner les domaines particuliers de coopération industrielle Sud-Sud. Le Gouvernement indonésien s'est félicité du rôle joué par l'ONUDI dans la promotion de la coopération Sud-Sud et a donné à entendre qu'il adresserait bientôt une demande officielle en vue d'un accord sur la création d'un mécanisme institutionnel de coopération Sud-Sud.

64. L'ONUDI a réalisé une étude sur la coopération Sud-Sud aux fins du développement industriel, qui fera partie intégrante de l'étude mondiale sur la coopération Sud-Sud, et l'a présentée au Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du PNUD. Cette étude a souligné l'importance de la coopération Sud-Sud dans la promotion du développement industriel du Sud. Les principaux domaines d'intervention de l'ONUDI pour favoriser le développement Sud-Sud ont été identifiés comme étant les suivants:

a) Appui aux liens et alliances institutionnels et interentreprises;

b) Mise à niveau des capacités techniques en vue de créer des avantages compétitifs;

c) Formation de groupements d'entreprises transnationaux et participation accrue aux chaînes de valeur mondiales;

d) Acquisition et assimilation de connaissances et de technologies;

e) Recherche et développement ciblés sur des domaines stratégiques qui intéressent surtout le Sud, notamment l'agriculture, les biotechnologies, la santé publique et l'environnement;

f) Réduction de la pauvreté dans des secteurs industriels tels que la transformation des denrées agricoles et la construction de logements bon marché.

65. Le bureau régional de l'ONUDI en Thaïlande a participé à la réunion de consultation sur l'établissement de réseaux interorganisations aux fins de la coopération régionale Sud-Sud en Asie organisée par l'Organisme japonais de coopération internationale et le PNUD en mars 2007. Les participants à la réunion ont examiné le rôle joué par les organismes des Nations Unies pour encourager la coopération Sud-Sud et les modalités de la mise en place d'un réseau de coopération régionale Sud-Sud (SSC-NET) reliant donateurs, organisations et organismes régionaux. Un groupe restreint a été créé à cet effet, chargé d'étudier de manière détaillée comment collecter les informations et les partager parmi les membres du réseau.

## VIII. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

66. Comme à la section précédente, le texte ci-dessous met à jour les informations détaillées présentées dans le document IDB.32/13 concernant les activités de l'ONUDI dans ce domaine.

67. Une réunion de groupe d'experts s'est tenue à Vienne du 15 au 17 novembre 2006 pour élaborer un cadre de programmation à moyen-terme pour les activités de l'ONUDI en Amérique latine et dans les Caraïbes pour la période 2006-2009. Les participants à la réunion se sont en outre efforcés de définir des mécanismes de consultation et une stratégie de mobilisation des fonds viable. Le Directeur général a accordé un rang de priorité élevé à cette réunion, qui contribuera à améliorer le dialogue et la coopération avec la région. Il s'agit de la première réunion organisée par l'ONUDI tendant à rassembler des hauts représentants des services de coopération technique de 19 pays d'Amérique latine et des Caraïbes et des fonctionnaires de l'ONUDI, pour examiner l'avenir des activités de coopération technique de l'ONUDI.

68. Le programme stratégique régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour la période 2006-2009, élaboré par la réunion de groupe d'experts, est composé d'un cadre institutionnel et d'un plan d'action. Le cadre institutionnel prévoit un mécanisme de consultation à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale, avec une réunion annuelle de groupe d'experts pour fixer et évaluer la stratégie du programme régional, déterminer un domaine thématique pour la coopération technique sous-régionale, et suivre et évaluer les projets à l'échelle des pays. Une deuxième réunion de groupe d'experts devrait se tenir à Vienne en novembre 2007. Par ailleurs, l'ONUDI s'emploie activement à mettre en œuvre le plan d'action. Plusieurs nouveaux projets ont ainsi été formulés pour la région, l'un tendant à créer un réseau de connaissances aux fins du développement des groupements de PME dans la région, l'autre visant à promouvoir un meilleur accès au marché grâce à l'application des stratégies de l'ONUDI en faveur d'une production plus propre et d'un entrepreneuriat responsable, un autre encore tendant à mettre au point un mécanisme opérationnel d'échange de consultants et la création d'une "banque de connaissances".

69. L'ONUDI a participé à la réunion ministérielle ibéro-américaine qui s'est tenue à Montevideo en septembre 2006, où il a été suggéré de créer un observatoire

sur les sources d'énergie renouvelables. Depuis lors, elle a tenu plusieurs réunions bilatérales avec les représentants des gouvernements de la région pour déterminer les moyens de concrétiser cette idée. L'observatoire est conçu comme un mécanisme multiinstitutionnel et pluridisciplinaire visant à promouvoir des projets spécifiques d'exploitation des sources d'énergie renouvelables pour des applications industrielles et productives en vue de réduire la pauvreté et stimuler le développement durable dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'emploiera en outre à promouvoir les entreprises et l'exportation d'articles directement en rapport avec les sources d'énergie renouvelables. La région d'Amérique latine et des Caraïbes a une précieuse expérience à partager dans ce domaine, notamment pour ce qui est de l'éthanol, et les possibilités de développement des débouchés liés aux sources d'énergie renouvelables sont considérables. Des préparatifs sont en cours en vue de la réunion ministérielle régionale sur les sources d'énergie renouvelables qui se tiendra au Brésil en octobre 2007. Cette réunion comprendra plusieurs manifestations parallèles sur les différentes formes d'énergies renouvelables et devrait déboucher sur des projets concrets de coopération technique aux niveaux national et régional visant à appuyer le développement du secteur industriel de la région.

## **IX. Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial**

70. En décembre 2006, le Conseil du FEM a adopté une décision dans laquelle il accordait un accès direct aux financements du FEM aux sept organismes d'exécution du FEM, y compris l'ONUDI, dans les domaines respectifs où ils disposent d'un avantage comparatif. Cette décision permet à l'ONUDI de soumettre des demandes de financement directement au FEM pour des projets dans des domaines où elle dispose d'un avantage comparatif. Le Conseil du FEM a en outre chargé son secrétariat de lui présenter un document à sa réunion de juin 2007, qui sera établi en collaboration avec les organismes d'exécution, et qui préciserait leurs avantages comparatifs. L'ONUDI a participé activement à l'établissement de ce document.

71. En juin 2007, le secrétariat du FEM présentera au Conseil du FEM, pour approbation, les stratégies qui définiront les activités spécifiques prioritaires dans les six domaines d'intervention (biodiversité, changements climatiques, eaux internationales, dégradation des terres, appauvrissement de la couche d'ozone et polluants organiques persistants) que le FEM financera pendant le cycle de financement de quatre ans en cours (2007-2010). L'avantage comparatif de l'ONUDI sera défini compte tenu de ces stratégies.

72. Compte tenu de leur nouveau statut, l'ONUDI et les autres organismes d'exécution devraient participer aux "activités organisationnelles" du FEM (activités en rapport avec l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des programmes opérationnels du FEM). Pour couvrir les coûts de ces activités, le Conseil du FEM a fait passer l'allocation pour frais de gestion des projets que les organismes perçoivent pour la mise en œuvre ou l'exécution des projets du FEM de 9 à 10 %. Cette augmentation de 1 % devrait couvrir les dépenses engagées par les organismes participant aux activités organisationnelles du FEM.

73. Parallèlement, l'Administrateur du FEM s'emploie à présent à élaborer l'ensemble de normes fiduciaires que le Conseil demande impérativement aux organismes d'exécution d'appliquer pour continuer à avoir accès directement aux ressources du FEM. Ces normes figureront dans un document qui sera présenté à la réunion de juin 2007 du Conseil du FEM. L'ONUDI coopère activement avec l'Administrateur du FEM pour établir ce document.

74. Par ailleurs, sur la base des résultats d'une évaluation approfondie du cycle des projets réalisée par le Bureau de l'évaluation du FEM, à laquelle le Groupe de l'évaluation de l'ONUDI a participé, le Conseil du FEM a, en décembre 2006, prié son secrétariat, en consultation avec les organismes d'exécution, de lui soumettre des propositions relatives à un nouveau cycle des projets à sa réunion de juin 2007. L'ONUDI a participé activement à l'élaboration de ce document.

## **X. Mesures à prendre par le Conseil**

75. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note du présent document et des informations qu'il contient. Il souhaitera peut-être en outre réexaminer la proposition avancée dans le document IDB.31/6, de rendre compte, les prochaines années, de la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme dans les rapports annuels sur les activités de l'Organisation.

**Liste des abréviations**

CAE	Communauté de l’Afrique de l’Est
CAMI	Conférence des ministres africains de l’industrie
CAO/FAO	Systèmes de conception et de fabrication assistés par ordinateur
CCI	Centre du commerce international (CNUCED/OMC)
CEDEAO	Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest
CNPP	Centre national pour une production plus propre
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FEM	Fonds pour l’environnement mondial
HACCP	Systèmes d’analyse des risques aux points critiques
IED	Investissement étranger direct
MDP	Mécanisme pour un développement propre
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
OTC	Obstacles techniques au commerce
PDO	Potentiel de destruction de l’ozone
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l’environnement
REAP	Responsible Entrepreneurs Achievement Programme
SAARC	Association sud-asiatique de coopération régionale
SAICM	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques
SSC-NET	Réseau de coopération régional Sud-Sud
TBS	Bureau tanzanien de normalisation
TIC	Technologies de l’information et de la communication
UA	Union africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

UNOWA Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour  
l'Afrique de l'Ouest

---